

## CARRIÈRES GEORGES

### Carrière de La Lande à Plumelin (56)



<b>Date de création</b>	: 1981
<b>Arrêté Préfectoral d'exploiter</b>	: 3 arrêtés en 1981, 1984 et 1989 pour une durée de 30 ans
<b>Superficie totale</b>	: 14 ha 73 a
<b>Production autorisée</b>	: 250 000 tonnes/an
<b>Production en 2008</b>	: 248 000 tonnes
<b>Nature du gisement</b>	: Granit
<b>Effectif</b>	: 13 personnes
<b>Charte environnement UNICEM</b>	: Validation du niveau 4/4 le 25/02/2009

### Historique du site

La carrière de La Lande, exploitée par l'entreprise GEORGES, est située sur la commune de Plumelin. Le site est distant de :

- 38 km de l'agglomération lorientaise, à l'Ouest,
- 30 km de Pontivy, au Nord,
- 30 km de l'agglomération vannetaise, au Sud.

Dès 2004, la carrière s'est engagée dans une démarche ISO 14001. Elle a ainsi mis en œuvre les premières actions environnementales qui lui ont permis d'obtenir la certification ISO 14001 ainsi que le niveau 4/4 de la Charte des Industries de carrières.

### Production

Compte tenu de la nature du gisement exploité (massif granitique), la majorité des matériaux est utilisée pour des travaux de viabilité (construction et entretien des chaussées, Génie Civil...) amenant par là même une clientèle diversifiée : Equipement, villes, communes, entreprises de Travaux Publics et bâtiments, centrales à béton.

Sur le site figure, en outre, un poste de reconstitution avec un silo à ciment et une cuve à émulsion permettant de fabriquer divers produits tels que GNT B, Grave et Sable Ciment, Enrobés à Froid... Un système de lavage des gravillons existe également.

La carrière commercialise des gravas pour empierrement, des matériaux pour drainage (pierre concassée), des matériaux pour enrobés et enduits superficiels (gravillons et sable), des matériaux pour bétons et mortiers (sable de Loire, gravillons de couleur bleue, sable concassé de couleur bleue), des matériaux traités au ciment (sable et grave), des Enrobés à Froid COLASMAC. Ces derniers sont un matériau idéal pour boucher les nids de poule et pour faire des enrobés pour voirie provisoire (tranchées, voies d'accès chantier...).



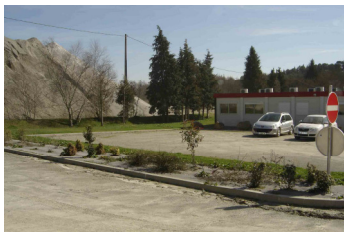
## Le niveau 4/4 de la Charte Environnement

L'action dans le domaine de l'environnement entreprise depuis quelques années par la carrière de La Lande s'inscrit dans la démarche de progrès de la Charte Environnement des Industries de Carrières.

En mars 2009, la carrière a atteint le plus haut niveau (niveau 4/4) de la Charte après avoir satisfait à toutes les étapes programmées et aux 80 pratiques à respecter.

Les nombreux investissements réalisés par la carrière ont déjà prouvé leur efficacité, parmi lesquels :

- **Déchets** : tri, arrêt du brûlage.
- **Pollution des eaux** : canalisation des rejets non maîtrisés auparavant, création d'une aire de lavage avec déshuileur, décanteur.
- **Propreté des accès** : enrobage des accès, balayage des voiries.
- **Poussières** : arrosage des pistes, capotage des tapis, bardage installation.
- **Intégration Paysagère** : plantations entrée du site, autour de la bascule et des bureaux.
- **Création d'une voirie** de contournement pour éviter les croisements avec les gros engins.



---

### CONTACT :

#### SAS CARRIÈRES GEORGES

Thierry Macé – Responsable d'exploitation  
La Lande - 56500 Plumelin  
Tél. : 02 97 44 19 19